

N°1372

du 22
SEPTEMBRE
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ECONOMIE

P.6

Au nom du PND, selon la Banque mondiale

"Il est essentiel de s'attaquer aux contraintes limitant le développement du secteur privé"

AGRICULTURE

P.3

Besoin accru de formation dans les filières agricoles

80 encadreurs de 40 centres de formations agricole et rurale à former

EMPLOI

P.4

Insertion professionnelle

Le long chemin des jeunes vers l'emploi

P.6 L'école en mode Covid-19

NOUVELLES DISPOSITIONS



Atcha Dedji Affoh, Ministre des Enseignements primaire et secondaire

En EPS, certaines disciplines considérées à haut risque de contamination sont suspendues jusqu'à nouvel ordre

P.3 Plan de gestion et d'élimination des hydrochlorofluorocarbones (HCFC)

Pour le réfrigérant prohibé R-22,

en 7 ans, le Togo a réduit de 30% ses importations

P.7 Pour atténuer les effets de Covid19

La Chine proche des personnes handicapées

près de 60 millions FCFA en dons vivres et non vivres à la FETAPH

AZIMUTS INFOS

Coronavirus : il faudrait un vaccin efficace à 80 % pour éteindre la pandémie

Un vaccin contre le coronavirus va-t-il nous sauver de l'épidémie de Covid-19 ? Peut-il réellement éradiquer la maladie et à quelles conditions ? Les vaccins en cours de développement sont-ils suffisamment efficaces ? Va-t-on pouvoir mettre fin aux gestes barrières ?

Plus de 150 vaccins sont actuellement en développement à travers le monde, dont cinq ont franchi le stade de phase 3, la dernière étape qui vise à vérifier l'efficacité du vaccin à grande échelle (essais sur 30.000 à 40.000 personnes), soit la dernière étape avant la demande d'autorisation de mise sur le marché. La Russie a par ailleurs annoncé le 12 août dernier le "premier" vaccin contre le coronavirus baptisé Spoutnik V, sans que l'on ait la moindre idée de son efficacité réelle.

Vaccins : des taux d'efficacité très variables

Car c'est bien tout le problème : il ne suffit pas de développer un vaccin qui marche sur le papier, encore faut-il qu'il induise une réponse immunitaire suffisante et chez un grand nombre de patients. Et c'est loin d'être évident. Le vaccin contre la grippe, par exemple, a une efficacité très variable selon les années. En 2016, son taux d'efficacité n'a pas dépassé 20 % à 30 %, en raison d'une mutation inattendue de la souche dominante. Mais même en l'absence de mutation, il n'existe pas de vaccin protégeant à 100 % (le meilleur vaccin actuel étant celui contre la rougeole, qui offre une protection de 93 % à 98 %). Dans ce contexte, quelle devrait être l'efficacité d'un vaccin contre la Covid-19 pour enrayer l'épidémie ?

Un vaccin seul ne permettra pas un retour à la normale

Des chercheurs de la CUNY Graduate School of Public Health and Health Policy de New York ont effectué des simulations pour établir à partir de quelle efficacité le vaccin stopperait la propagation de la maladie. Selon leurs calculs, publiés dans l'American Journal of Preventive Medicine, l'efficacité du vaccin devra être d'au moins 60 % pour éteindre l'épidémie en cours dans le cas où 100 % de la population est vaccinée. Si la couverture vaccinale descend à 75 % (ce qui est plus probable), l'efficacité du vaccin devra alors atteindre 80 %.

On aboutit alors à une réduction du pic de 85 % si 5 % de la population est déjà immunisée, ou de 62 % si 15 % la population a déjà été exposée au virus (le pic correspondant au nombre maximum de personnes qui auraient été infectées en l'absence de vaccin). "Tout cela suggère qu'un vaccin seul ne permettra pas un retour à la normale (affranchissement des gestes barrières et de la distanciation sociale), à moins d'un taux d'efficacité très élevé et d'une couverture vaccinale qui semble irréaliste", concluent les auteurs.

Vaccin contre le coronavirus : quelle efficacité sera jugée acceptable ?

"Cela ne veut pas dire pour autant qu'un vaccin avec une efficacité moindre (au-dessous de 80 %) ne serait pas utile, insistent cependant Bruce Y. Lee et ses collègues. L'objectif d'un vaccin est aussi de réduire l'engorgement du système de santé". Les chercheurs ont ainsi calculé qu'un vaccin efficace à 40 % permettrait d'éviter 89,5 milliers de jours d'hospitalisation et 2,8 millions de personnes mises sous ventilation artificielle. D'autre part, même s'il ne supprime pas entièrement l'épidémie, le vaccin peut être administré en priorité aux publics fragiles et ainsi éviter la plupart des cas graves et des coûts d'hospitalisation. Reste à savoir quel sera le seuil jugé "acceptable" par les autorités de santé pour délivrer une autorisation de mise sur le marché. La Food and Drug Administration américaine a prévenu qu'elle autoriserait un vaccin seulement si ce dernier montre une efficacité supérieure à 50 %.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafa

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression

Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication

Hugue Eric
JOHNSON

Directeur de la Rédaction

Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Festival

Bénin : 13e édition du Festival du théâtre francophone et des danses traditionnelles de Natitingou débute ce mardi

La 13e édition du Festival du théâtre francophone et des danses traditionnelles (FESTHED), visant à promouvoir le théâtre au Bénin et en Afrique, débute ce matin à Natitingou, ville située à environ 510km au nord-ouest de Cotonou, selon l'agence chinoise Xinhua. Cette édition se décline sous le thème de *Tourisme et protection de la biodiversité*. Elle accueille cinq spectacles étrangers, en provenance de cinq pays et deux autres venues de Huy, une ville francophone de Belgique partenaire de l'événement. Ces productions étrangères viendront compléter le programme de spectacles produits au



Bénin.

Le FESTHED est une plate-forme

d'expression artistique et culturelle internationale regroupant chaque

année à travers les arts de la scène des troupes universitaires, des compagnies de théâtre et de danse, semi-professionnelles comme professionnelles, nationales et internationales, surtout des pays de la zone francophone.

Outre des projections de films, des représentations théâtrales, des danses traditionnelles, des communications et autres animations, le festival compte mettre en place une petite foire artisanale marchande ainsi qu'une exposition de vente d'arts plastiques qui se dérouleront en même temps que la programmation principale.

Prix littéraire

Loo Hui Phang et Benoît Vitkine ex-aequo pour le Prix Senghor 2020

Institué pour distinguer et promouvoir les primo écrivains d'expression française qui ont réussi à créer, en utilisant la langue qu'ils ont en partage, "des œuvres de beauté?" et de qualité, le Prix Senghor 2020 a rendu ses résultats. Deux lauréats, Loo Hui Phang et Benoît Vitkine sont ex-aequo.

Le Vietnamien Loo Hui Phang est désigné pour *L'imprudence*, Ed. Actes Sud (Franco/Laos) et le Franco-russe Benoît Vitkine pour

Donbass, Ed. Equinox - Les Arènes (Franco/Russe).

Avec *"L'imprudence"*, son premier roman, la scénariste de BD Loo Hui Phang plonge dans ses racines. Ce premier roman de la scénariste de bande dessinée est un voyage à rebours dans le temps, et un hymne au désir et à la liberté.

Benoît Vitkine pour *Donbass*, quant à lui part sur la ligne de front du Donbass, pour raconter la

guerre que vit l'Ukraine. L'héroïsme et les grands principes ont depuis longtemps cédé la place à la routine du conflit. Mais quand des enfants sont assassinés sauvagement même le colonel Henrik Kavazde, l'impassible chef de la police locale, perd son flegme.

Poète-président, essayiste, Léopold-Sédar Senghor, a en effet, toujours soutenu la création artistique et pensé que les Arts et les Lettres avaient vocation particulière

à exprimer l'humaine condition. C'est de cet humanisme, soucieux du respect des différences, mais pétri d'universalité et de convergence dans la fraternité, que se réclame ce prix.

Le dialogue entre les cultures, au travers du partage volontaire d'une langue commune, sont les valeurs que souhaite véhiculer le prix Senghor du 1er roman francophone et francophile. Ce prix est doté d'une somme de 17500 €.

Nécrologie

France Michael Lonsdale, icône du cinéma et du théâtre, est décédé à l'âge de 89 ans.

Michael Lonsdale est né à Paris en 1931, d'une liaison entre un officier anglais et une Française. La famille s'installe au Maroc, en 1939, où elle restera presque dix ans. Revenu à Paris en 1947, sans certificat d'études ni baccalauréat, il fera des rencontres déterminantes qui lui permettront de monter sur les planches, travaillant notamment avec l'actrice Delphine Seyrig ou le metteur en scène Samuel Beckett. D'abord attiré par la peinture puis le théâtre, Michael Lonsdale s'inscrit au début des années 1950 aux cours de théâtre de Tania Balachova.

Parallèlement au théâtre, il mène une carrière au cinéma en tournant entre autres avec Michel Deville, Gérard Oury, Jean-Pierre Mocky, François Truffaut. A partir des années 1970, Michael Lonsdale est aussi à l'affiche de grosses productions comme le James Bond *"Moonraker"* ou *"Le Nom de la rose"* de Jean-Jacques Annaud.

Dans le film de Xavier Beauvois *"Des hommes et des dieux"* en 2010, à près de 80 ans, cet acteur à la foi chrétienne chevillée au corps interprète le personnage de Luc, moine médecin libre et héroïque assassiné



à Tibéhirine, qui lui a rapporté le César du meilleur second rôle masculin (Grand Prix à Cannes en 2010). On peut également citer ses

rôles dans *"India Song"* de Marguerite Duras ou encore *"Baisers volés"* de François Truffaut.

En soixante ans de carrière, l'acteur à la chevelure et à la barbe blanche a incarné plus de 200 rôles au cinéma, jonglant entre les films expérimentaux et populaires, au théâtre ou encore à la télévision.

Il apparaissait encore en 2015 au cinéma dans un film de Bouli Lanners, *"les Premiers, les Derniers"*, puis l'an dernier, dans le court-métrage pour l'Opéra de Paris *"Degas et moi"*, d'Arnaud des Pallières.

Prévision

Chomsky a mis en garde : " Nous sommes à une confluence étonnante de crises très graves

Dans une interview accordée au journal Issues.fr, le linguiste et philosophe américain, Noam Chomsky alerte sur les dangers imminents qui guettent l'humanité. L'ampleur de celles-ci a été illustrée par la dernière mise en marche de la célèbre horloge du Jugement dernier. Elle a été réglée chaque année depuis le bombardement atomique, l'aiguille des minutes a avancé et reculé. Mais en janvier dernier, elle a abandonné les minutes et est passée aux secondes juste avant minuit, ce qui signifie la fin. Et c'était avant l'ampleur de la pandémie", dit-il.

Ce changement, a déclaré Chomsky, reflète "la menace crois-

sante de la guerre nucléaire, qui est probablement plus grave que pendant la guerre froide". La menace croissante d'une catastrophe environnementale, et la troisième chose qu'ils ont détectée ces dernières années est la forte détérioration de la démocratie, qui semble à première vue ne pas avoir sa place, mais elle l'a en fait, car le seul espoir de traiter les deux crises existentielles, qui menacent effectivement de s'éteindre, est de les traiter par le biais d'une démocratie vivante avec des citoyens engagés et informés qui participent à l'élaboration de programmes pour faire face à ces crises".

Chomsky a ajouté que " [Donald] Trump a accompli quelque chose d'assez impressionnant : il a réussi à accroître la menace de chacun des trois dangers. En ce qui concerne les armes nucléaires, il a décidé de poursuivre et, essentiellement, de mettre un terme au démantèlement du régime de contrôle des armes, qui a offert une certaine protection contre les catastrophes terminales. Il a considérablement augmenté le développement de nouvelles armes dangereuses et plus menaçantes, ce qui signifie que d'autres le font aussi, ce qui augmente la menace pour nous tous.



Plan de gestion et d'élimination des hydrochlorofluorocarbones (HCFC)

Pour le réfrigérant prohibé R-22, en 7 ans, le Togo a réduit de 30% ses importations

Late Pater

Le Togo est importateur des hydrochlorofluorocarbones (HCFC) souvent utilisés exclusivement pour l'entretien dans les secteurs de la réfrigération, de la congélation et de la climatisation. Malgré leur usage dans les biens et services, ils diffusent pourtant dans l'atmosphère des substances détruisant la couche d'ozone. Face aux méfaits des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), dont les impacts sur l'environnement et la santé se traduisent par plusieurs maladies comme le cancer de la peau et le ralentissement de la croissance des végétaux, le Togo s'est mis dans la danse de la communauté internationale pour lutter contre les SAO. Le Protocole de

Montréal étant l'accord international qui assure la protection de la couche d'ozone par l'élimination graduelle à l'échelle mondiale des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO). Le pays, qui en est signataire, a ainsi recyclé ses partenaires qui sont dans la chaîne de protection de la couche d'ozone. Courant février 2018, l'administration des douanes et forestière et la société civile ont été outillées sur les aspects environnementaux de la destruction de la couche d'ozone et sur les textes juridiques et réglementaires en la matière. En décembre 2019, par l'action du bureau national ozone, les douaniers et les forestiers au poste de contrôle ont été remis à l'ouvrage. Les capacités des techniciens de froid ont été renforcées. D'autres actions s'y sont

ajoutées, comme la mise en place d'un plan national de gestion et d'élimination des hydrochlorofluorocarbones pour répondre aux obligations du Togo vis-à-vis du Protocole de Montréal.

Le 16 septembre 2020, à l'occasion de la journée internationale de la protection de la couche d'ozone, le ministre de l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature, Prof. David Wonou Oladokoun, a parlé d'une bonne nouvelle : le Togo, dans ses efforts, a réussi à réduire de 30% les importations du réfrigérant R-22, entre 2013 et 2019. Autres points du progrès : le Togo a doté des centres de formation technique d'équipements et de kits d'appareils de mesure, et équipé l'association des frigoristes du Togo d'un important



Une bouteille du réfrigérant industriel R-22

lot d'outillages. En 2013, tout comme les autres pays en développement, le Togo s'est engagé à réduire l'utilisation du réfrigérant prohibé R-22 dans le double but de protéger la couche d'ozone et de préserver le climat.

«Des défis subsistent et nous devons œuvrer efficacement à éliminer toutes ces substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Il est donc de la responsabilité de chacun de contribuer à l'effort du

pays pour la protection de notre environnement et la réduction de la vulnérabilité des populations face aux aléas climatiques. J'exhorte donc tous les acteurs, en particulier les frigoristes et importateurs de réfrigérants à qui j'adresse mes encouragements pour les efforts déjà consentis, à continuer de bien s'appliquer dans leur profession et à se conformer aux directives du Protocole de Montréal, plus précisément celles relatives aux bon-

nes pratiques dans le secteur du froid», a souligné le ministre Oladokoun dans son message de circonstance à l'endroit de la population sur les dangers des rayons ultraviolets du soleil et leurs effets sur la couche d'ozone.

Avec l'objectif de réduire et, à terme, d'éliminer complètement les substances qui réduisent la couche d'ozone, le Protocole de Montréal a été signé le 16 septembre 1987 dans la ville de Montréal, au Québec, et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989. Son dernier amendement – celui de Kigali au Rwanda – est effectif le 1^{er} janvier 2019 et vise une réduction à court terme et une élimination à l'horizon 2047 des hydrofluorocarbones (HFC), qui sont utilisées comme solutions de remplacement des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, mais qui sont de puissants gaz à effet de serre dotés d'un considérable potentiel de réchauffement global (PRG), sans effets toutefois sur la couche d'ozone. Les récentes publications faites par les scientifiques indiquent une reconstitution de la couche d'ozone et prévoit un rétablissement total à l'horizon 2050.

En fonction des besoins en formation continue des acteurs des filières agricoles

Outiller 80 encadreurs de 40 centres de formations agricole et rurale

Jean AFOLABI

En avril-mai derniers, il était question au ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique de : (i) réaliser les études techniques, architecturales et/ou la définition des prescriptions techniques et les cadres de devis quantitatifs et estimatif de construction/réhabilitation de différentes infrastructures de formation (unités pratiques d'application et de production, dortoirs, infirmeries, etc.) au profit de 25 CFAR – Centres de formation agricole et rurale, (ii) définir des prescriptions techniques et les cadres de devis quantitatifs et estimatif, en vue de l'acquisition de matériels et équipements agricoles au profit de 25 CFAR, (iii) assister la coordination du projet SAFARI dans l'élaboration des différents DAO et (iv) assurer le contrôle et le suivi de l'exécution des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures. Vingt-cinq (25) CFAR localisés dans seize (16) préfectures, réparties dans les cinq (05) régions du territoire togolais.

Il sera à présent question, dans les prochains mois, de former environ quatre-vingt (80) formateurs de quarante (40) centres de formations agricole et rurale (CFAR). L'avis à manifestations d'intérêt vient d'être lancé par le ministère de l'Agriculture. L'appui financier est de l'Agence française de développement (Afd), dans le cadre du **Projet «Structuration, amélioration de la formation agricole rurale et de l'insertion» (SAFARI)**.

Sur la base de modules bien identifiés, l'accent sera mis sur : les techniques d'identification des besoins en formation continue des

acteurs des filières agricoles (services, production, transformation, commercialisation, etc.) et de construction de modules de formation continue pour adultes ; l'analyse et la compréhension des systèmes de cultures, d'élevage et d'exploration ; l'ingénierie de formation (démarche d'élaboration de programme de formation...) ; l'ingénierie pédagogique (volumes horaires des cours, organisation du calendrier). Il s'agira ensuite de proposer des outils de gestion administrative, comptable et financière pour les CFAR ; de former un pool de personnels de CFAR sur l'utilisation des outils élaborés ; de réviser/actualiser les curricula des diplômes agricoles (Licence pro agricole et BAC professionnel) ; de réaliser une étude de faisabilité élargie sur l'entreprenariat et l'insertion des jeunes dans le milieu rural...

Pour la modernisation de la formation agricole et industrielle au Togo, l'Agence française pour le développement avait accordé, en juin 2017, une subvention de 7 millions d'euros (4,6 milliards de francs Cfa) au gouvernement togolais. Les fonds sont répartis sur deux projets à savoir : **Structuration, Amélioration de la Formation Agricole et Insertion (SAFARI)** sous la supervision du ministère de l'Agriculture et **Extension du Centre de formation pour les métiers de l'industrie (CFMI)** géré par le ministère de l'Enseignement technique et la formation professionnelle.

«Le projet SAFARI a pour objectif principal d'améliorer l'ordre de formation et de mettre en place un dispositif pérenne de la formation agricole et rurale et de l'insertion

pour permettre à tout individu qui veut se faire former dans le monde agricole et rural de bénéficier d'une formation de qualité», avait expliqué Ambroise Kokou Fantchéché, Directeur de la Formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDOPA) et coordinateur du projet SAFARI au confrère de **Agridigital**.

D'un coût total de 5 millions d'euros, le projet SAFARI est subdivisé en trois volets et portent sur l'appui aux centres de formations agricoles et rurales (1) ; l'appui institutionnel au pilotage de la formation agricole et rurale (2) ; et la gestion et coordination du projet (3). Pour ce qui concerne le volet un, le projet a pu identifier sur toute l'étendue du territoire 47 centres dont 8 publics classés en trois catégories (fragile, intermédiaire et dynamique). «Les appuis seront différenciés parce qu'en faisant la situation, on s'est rendu compte que tous n'étaient pas au même niveau de structuration et d'offre de service. Par contre, tous bénéficieront de la formation des formateurs, élaboration des projets de centre, réhabilitation des infrastructures, dotation en équipements pédagogiques», avait-il indiqué. Pour ce qui est du volet deux, le projet prévoit toute une série de formation à l'endroit de 15 cadres en provenance du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Enseignement technique et de l'association professionnelle des centres de formation agricole et rurale.

Il a également prévu plusieurs études dont l'inspection en matière agricole et rurale. Le projet SAFARI prendra fin en mai 2021.

A l'Université de Lomé / Par appels à candidatures et sur modules

Le CERSA renforce les capacités en pisciculture et aviculture

Jean AFOLABI

Le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé lance un appel à candidatures pour une formation en production d'asticots (larves d'insectes) pour l'alimentation des volailles, des poissons et autres animaux. Une autre formation professionnelle est prévue en aviculture alliant théorie et pratique.

La première s'adresse prioritairement aux éleveurs de volailles et de poissons dont elle vise à renforcer les capacités techniques. «La production en masse des asticots permettra ainsi aux acteurs de relever les défis relatifs aux coûts élevés de l'alimentation et surtout des protéines entrant dans l'alimentation de ces animaux cibles», explique le Centre. La formation sera sanctionnée par une attestation de technicien en production d'asticots à l'issue de la formation théorique, du stage pratique et de la présentation d'un rapport de stage. **La formation porte sur les modules suivants** : les techniques de production en masse des larves d'insectes particulièrement une espèce intéressante de mouche ; la gestion d'une unité de production d'asticots ; l'utilisation des asticots dans l'alimentation des volailles et des poissons ;

un stage pratique dans l'unité de production d'asticots du CERSA.

La deuxième formation sera suivie d'un stage et la présentation devant une commission d'un plan d'affaire portant sur un projet d'exploitation avicole. Elle s'adresse prioritairement aux acteurs de la filière avicole, particulièrement aux néo-aviculteurs en particulier et sera sanctionnée par la remise d'une attestation de technicien avicole. **La Formation porte sur les modules suivants** : les techniques de conduite des exploitations avicoles ; la biosécurité et biosûreté des exploitations avicoles ; les techniques de production des poussins d'un jour et gestion des couvoirs ; les techniques d'alimentation et de rationnement des volailles ; l'élaboration d'un plan d'affaire.

Il est rappelé que depuis le mois de juillet dernier, le Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires a renforcé les éleveurs en production de poulets de chair. Une option qui vise à booster la filière afin que la production réponde à la demande nationale en produits avicoles. Ainsi, sur la période couvrant les mois de juillet et août 2020, près de 140 éleveurs ont été formés notamment dans les localités de Vogan, Baguida, Djagblé et Agou, indique-t-on. «Ces efforts du CERSA vont dans le sens de la nouvelle orientation du gouverne-

ment togolais à travers le ministère de l'Agriculture et de la production animale et halieutique en matière de promotion de la filière avicole locale qui vise à accorder la priorité à la consommation du poulet local», souligne le Centre.

Selon les estimations du ministère de l'Agriculture, la filière avicole qui compte actuellement quelque 15 000 acteurs pourrait engendrer 150 mille emplois d'ici à 2025. En 2019, le Togo a importé 24 mille tonnes de poulet congelé d'Europe. «Le CERSA est engagé à accompagner les acteurs de la filière avicole ; et dans cet accompagnement, il y a la formation. Le ministre de l'Agriculture et de la production agricole et halieutique est dans une nouvelle dynamique et le CERSA doit s'inscrire dans la même dynamique», a déclaré le directeur du CERSA, le Prof. Kokou Tona. «Notre souhait, c'est que les apprenants mettent en application les connaissances acquises afin d'améliorer la productivité et avoir des produits avicoles toujours disponibles pour les consommateurs», a conclu le directeur du CERSA.

Des sessions de formation similaires sont programmées pour des acteurs de la filière avicole du Bénin et du Ghana dans les semaines ou mois à venir.

Dans le cadre d'une visite de travail au Togo

L'UK et les Yvelines s'accordent pour un partenariat gagnant-gagnant

Jean AFOLABI

Une délégation du Département des Yvelines (en France), conduite par Pierre Bédier, président du conseil dudit département, a effectué une visite de travail à l'Université de Kara, le 15 septembre 2020. Les questions de coopération et de partenariats, entre les Yvelines, les communes de la Kozah et l'Université de Kara ont été au menu des différentes rencontres d'échanges. Une nouvelle ère de partenariat qui se veut gagnant-gagnant s'annonce entre l'Université de Kara et le Département des Yvelines, affirme-t-on à Kara, l'une des deux universités publiques du Togo. C'est ce qui ressort de la visite de travail effectuée par la délégation dudit département à Kara.

Lors d'un premier entretien avec le Professeur président Komla Sanda, la délégation du Département des Yvelines a reçu des informations sur le fonctionnement, les recherches et les projets de l'Université de Kara. A la suite de cet entretien, Pierre Bédier et sa suite ont visité l'Agropole gingembre. Une visite guidée qui leur a permis de découvrir les réalisations concrètes de l'Université de Kara en matière de recherche au profit des communautés à la base, pointe l'institution dans un tweet. Une autre rencontre, élargie aux responsables académiques et administratifs de l'Univer-

sité de Kara ainsi qu'aux étudiants en planification, a abordé, avec la délégation des Yvelines, les questions de coopérations et de partenariats entre les deux parties en présence.

La visite de la délégation s'est achevée par un dîner de travail qui a connu la présence des maires des différentes communes de la préfecture de la Kozah. L'occasion pour les élus locaux de présenter



les potentialités de leurs communes respectives, en espérant qu'elles intéresseront les investisseurs du Département des Yvelines.

Selon M. Bédier, cette visite leur a permis de découvrir que beaucoup de choses pertinentes se font à l'Université de Kara. « Il y a une

agropole consacrée à la production des huiles essentielles à partir des produits locaux et nous pourrions déjà accompagner l'Université de Kara sur ce créneau de marché. Cet accompagnement en suscitera d'autres dans divers domaines », a-t-il affirmé.

Pour le président de l'Université de Kara, son institution travaille sur le développement local en termes de formation et de recherche.

« Avec ce partenariat, nous comptons bénéficier de leur approche afin de mieux identifier les ressources locales et appréhender leur approche de transformation pour que l'économie locale profite de la présence de l'université pour booster son développement à la base », a-t-il mentionné.

En faveur du Projet d'aménagement des terres agricoles Des infrastructures socio-collectives pour la préfecture de l'Oti

Jean AFOLABI

Des travaux de réhabilitation de deux (2) USP (Unités de soin périphérique) de Faré et de Sadori ; des travaux de construction et équipements de deux (2) bâtiments scolaires à Faré et à Nakorkou/A et deux (2) salles d'alphabétisation à Faré et Sadori ; des travaux de constructions de quatre (4) hangars de marché et de bâtiments d'exploitation du périmètre agricole à Faré et d'hangars de marché à Koumougoukan ; des travaux de construction de six (6) magasins de 250 tonnes, quatre (4) magasins de 150 tonnes, douze (12) aires de séchage de 400 m², huit (8) toilettes publiques, quatre (4) locaux techniques pour les équipements solaires à l'Ex-OPAT, Napiekou 1, Napiekou 2 et à Djagori.

Voilà en quatre (4) lots différents des infrastructures socio-collectives prévues tout prochainement dans la préfecture de l'Oti. Le Projet d'aménagement des terres agricoles dans la plaine de l'Oti (PATA-Oti) ne pouvait pas ainsi bénéficier à ce point à la préfecture hôte. C'est dans ce cadre que le gouverne-

ment affirme avoir sollicité et obtenu du Fonds de l'OPEP (Organisation des pays producteurs de pétrole) pour le développement international (OFID) des fonds, afin de financer les travaux d'exécution de ces infrastructures socio collectives dans la préfecture de l'Oti.

Le Projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti (PATA-Oti), exécuté dans la zone 4 (Faré, Sadori et Koukumbo) et dans la zone 5 (Naki et Koulifékou), vise la contribution à l'autosuffisance alimentaire du pays et la lutte contre la pauvreté. Il permettra, à terme, une augmentation de la production et de la productivité de la culture du riz, des cultures maraîchères et de certains arbres fruitiers.

Il contribuera également à la création de nouveaux emplois et à l'amélioration de l'environnement général de la zone du projet. Ceci, explique le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique, se concrétisera à travers : (i) l'aménagement hydroagricole de 1.132 hectares de terres agricoles irriguées ; (ii) le développement en pluvial d'envi-

ron 2.000 hectares ; (iii) le désenclavement de la zone du projet ; (iv) le développement de la pisciculture ; (v) la construction d'infrastructures scolaires, de santé et de commercialisation ; (vi) l'alimentation en eau potable ; (vii) la mise à disposition des agriculteurs des intrants agricoles ; (viii) l'acquisition de matériel agricole ; (ix) la vulgarisation-sensibilisation au profit des bénéficiaires ; et (x) la formation des cadres et des associations des usagers sur la gestion des installations et équipements de production, d'irrigation et d'eau potable.

Le PATA-OTI est un projet destiné aux préfectures de la région des Savanes (Kpendjal, Naki-Est, Oti, Oti sud, Tandjouaré) et une préfecture de la région de la Kara (Dankpen). Il est subdivisé en six zones pouvant être financées indépendamment et permettant d'aller vers la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Ce projet bénéficie de l'appui financier de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA),...

Armés de leur engagement / Avec pour slogan les mesures barrières

Les VEC ripostent contre la pandémie à coronavirus à Kpalimé

Jean AFOLABI

La mission des VEC – Volontaires d'engagement citoyen, prévue s'achever le 1^{er} septembre 2020, a été prorogée pour 2 mois. Et pour cause, accentuer la sensibilisation sur la Covid-19. C'est ainsi que les VEC de Kpalimé ont sensibilisé leur communauté, du 08 au 10 septembre 2020, apprend-on de l'Agence nationale du volontariat au Togo (Anvt). Formés en deux (2) équipes de 8 VEC, les VEC de Kpalimé ont poursuivi la sensibilisation. Avec leur slogan d'éveil qui est : Covid-19 = 1 mètre, Covid-19 = lavons-nous régulièrement les mains, ils ont sillonné les marchés et les quartiers environnants.

L'objectif est de rappeler une fois encore aux revendeuses et à la population le respect des mesures barrières. Dans la première semaine, cette sensibilisation a touché 480 personnes malgré les difficultés qu'ont rencontrées les VEC. « Ce n'est pas du tout facile pour nous sur le terrain de sensibiliser. Certaines personnes ne nous prêtent même plus l'oreille. Elles nous disent qu'elles sont fatiguées d'entendre les mêmes



choses or elles ne respectent pas les mesures barrières. C'est à nous les VEC de chercher des techniques qui nous permettront de captiver leur attention. Tant que la pandémie persiste, et que les nouveaux cas augmentent, nous n'abandonnerons pas la sensibilisation », confie Kpadja Robert, un VEC de l'équipe de sensibilisation.

En dépit des difficultés sur le terrain, les VEC ne se désarment pas. Habillés en gilet à l'effigie de l'ANVT, on pense qu'ils sont prêts à mener toutes les actions possibles afin d'éradiquer cette pandémie, au sein de leur communauté. Leur seule raison de motivation est de sauver des vies humaines. « Sensibiliser une personne sur les mesures barrières de la pandémie à coronavirus, c'est réduire le taux de contamination. Rien n'est comparable aux sentiments qui m'animent quand je suis en

sensibilisation. Par cette activité, je viens de comprendre qu'on n'a pas besoin forcément d'avoir des diplômes pour sauver des vies. Sauver une vie, c'est mener des actions humanitaires et cela me rend très fière », déclare Agbaga Abra, une VEC de l'équipe.

Pour la communauté, la sensibilisation est la bienvenue car, elle lui rappelle l'existence de la pandémie. Aux dires de Komlan Elom, conducteur de moto : « Il nous arrive des fois d'oublier que la COVID-19 est toujours d'actualité. La sensibilisation ne fait que nous rappeler des mesures barrières à adopter. Je remercie vivement les initiateurs et les exhorte à continuer pour le bien de nous tous ».

L'Anvt note que cette sensibilisation a eu lieu également dans les autres communes de la région des Plateaux.

Insertion professionnelle

Le long chemin des jeunes vers l'emploi

Etonam Sossou

Les études finies, ce n'est pas la récré, mais le casse-tête de la recherche d'emploi qui attend étudiants et diplômés en quête de première expérience. Intégrer la vie professionnelle reste souvent un véritable parcours du combattant. Ils ont tout fait pour accéder dans de bonnes conditions au marché du travail. Mais même diplômés à un niveau élevé, les jeunes ont bien du mal à trouver un premier emploi à leur mesure. « La vie de jeune diplômé, c'est la galère. C'est une période très difficile et la recherche du premier emploi est très angoissante. » C'est le constat établi par Raïssa, 25 ans, étudiante en Masters à la Faculté des Sciences économiques et de gestion (Faseg) à l'Université de Lomé : « Avant, je cherchais dans les Finances. J'ai directement commencé à déposer des CV et lettres de motivations. Pour l'instant, toutes les réponses sont négatives, notamment à cause de mon manque

d'expérience ». Mais le plus souvent, je n'ai même pas de réponse. Pourtant, je me suis mise à chercher partout, sans plus de réussite. L'on me dit qu'il me fallait de l'expérience et qu'on ne pouvait donc rien faire pour moi. Génial. J'ai donc fait marcher le bouche à oreille et, malheureusement, le piston, c'est encore ce qui marche de mieux à l'heure actuelle. Je viens d'être prise comme vendeuse dans un magasin pour deux mois. Mais au-delà, le futur est incertain. Je pense vraiment qu'il faut privilégier l'apprentissage et non plus les études classiques. Au moins on acquiert de l'expérience, chose qui manque cruellement lors d'un cursus scolaire « normal ».

Le gouvernement a depuis quelques années mis en place le programme de volontariat national qui permet aux jeunes diplômés d'avoir une première expérience dans leur domaine. Mais le programme n'arrive pas à absorber tous les nouveaux diplômés. Le manque d'expérience des jeunes semble cependant être le repro-

che le plus répandu. L'entreprise voit souvent l'embauche d'un jeune comme un frein au bon fonctionnement d'une équipe. Le former coûte cher et atteint à la rentabilité de l'entreprise à court terme. C'est pourquoi, dans la plupart des annonces, l'employeur demande aux candidats de disposer au préalable d'un à trois ans d'expérience. Là est toute la difficulté pour le jeune diplômé qui court après cette première expérience qui lui fait cruellement défaut. La notion d'apprentissage reste trop cantonnée aux métiers manuels alors qu'elle devrait concerner une large palette de métiers. Diplômée d'un bac + 4 en information et communication, Germaine recherche un emploi depuis 3 ans en tant qu'assistante communication interne et externe. Sans succès. « J'ai donc cherché un job pour me nourrir, employée polyvalente dans un fast-food, vendeuse, mais je n'ai reçu que des refus car je ne correspondais pas aux profils ».

L'auto-emploi, une solution Face à la précarité et aux diffi-

(suite à la page 7)

FOOTBALL/

La FIFA assouplit les changements de nationalité sportive

La FIFA a adopté vendredi des amendements à ses règlements sur la nationalité sportive, permettant une plus grande souplesse aux footballeurs disposant de plusieurs nationalités.

Hervé A.

En vertu de ces amendements examinés lors du 70e congrès de l'organisation, un joueur qui a déjà joué dans une sélection A peut changer de nationalité.

Avant cet amendement, tout joueur qui avait disputé ne serait-ce qu'une minute en match officiel (hors amicaux) avec une sélection A ne pouvait plus jouer pour une autre sélection. Depuis vendredi, même les joueurs se trouvant dans ce cas de figure pourront changer de nationalité sportive, sous réserve de respecter quatre conditions préalables suivantes : avoir débuté sa carrière avant l'âge de 21 ans, avoir joué au maximum trois matchs avec l'équipe nationale A, ne pas avoir participé à la phase finale d'un grand tournoi, ni avoir été appelé dans sa première sélection depuis au moins trois ans.

Les amendements relatifs au changement de naturalisation ont été proposés par le président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa. Ce dernier a tenté sans succès de faire changer de nationalité l'international espagnol d'origine marocaine Mounir El Haddadi (âgé de 25 ans).

Avec cet amendement, le Maroc va notamment pouvoir récupérer l'ancienne pépite du FC Barcelone, Munir El Haddadi (25 ans, FC Séville), qui a déjà fait part de son intention d'arrêter avec la sélection espagnole pour porter les couleurs des Lions de l'Atlas. L'international néerlandais Anwar El Ghazi (25 ans, Aston Villa) et l'international belge Zakaria Bakkali (24 ans, Anderlecht) pourraient également rejoindre la bande à Wahid Halilhodzic.

Mais c'est toute l'Afrique qui va pouvoir tirer profit de cet amendement. On pense en particulier aux



pays africains à fortes communautés de binationaux dans le monde. Et puis dorénavant, il sera beaucoup plus difficile pour les sélections européennes de "bloquer" des joueurs d'origine africaine en les convoquant très jeunes, sans ensuite les rappeler à l'avenir.

Interrogé par RFI, le sélection-

neur du Nigeria, Gernot Rohr, a salué les amendements adoptés par visioconférence par la FIFA.

Ils seront bénéfiques pour toutes les équipes nationales, espère Rohr. "C'est une bonne chose, et pas seulement pour l'Afrique", a commenté le technicien allemand, ancien joueur de Bordeaux.

Football

Infantino : " Plus jamais de corruption dans le football ! "

Cible depuis fin juillet d'une enquête en Suisse, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a défendu vendredi son combat " contre la corruption " dans le football, estimant avoir restauré l'intégrité de l'instance après une vague de scandales.

" Plus jamais, nous n'aurons de corruption dans le football ! Nous l'avons exclue et nous ne la laissons pas revenir ", a promis Gianni Infantino, le président de la FIFA, en ouverture du 70e Congrès de l'instance mondiale, tenu vendredi par visioconférence avec les délégués des 211 Fédérations membres.

Offensif, l'Italo-Suisse a spontanément évoqué la procédure qui le vise

depuis le 30 juillet en raison de trois rencontres secrètes avec l'ex-procureur général helvétique, Michael Lauber, alors chargé d'instruire une série d'enquêtes visant principalement d'anciens responsables de la FIFA.

" Ce sont des rencontres qui voulaient tendre à montrer que la nouvelle FIFA était à mille lieues de l'ancienne ", une instance " victime de fonctionnaires corrompus ", a lancé M. Infantino, allusion à l'équipe de son prédécesseur Sepp Blatter, évincé en 2015.

" Pourquoi donc ai-je rencontré le procureur général ? Parce que c'était mon obligation [...] Je voulais libérer la FIFA des ombres du passé

et je veux toujours le faire ", a-t-il martelé, après s'être une première fois expliqué en août dans une lettre aux fédérations.

Gianni Infantino a par ailleurs rencontré mercredi à Washington le ministre américain de la Justice, William Barr, alors que les États-Unis enquêtent toujours sur plusieurs dirigeants sud-américains du football et responsables marketing pour " racket " ou corruption.

Infantino, juriste de formation, a vanté les réformes " de gouvernance " introduites depuis sa première élection en 2016, y voyant la clé de la capacité de la FIFA à dégager 1,5 milliard de dollars de subventions et de prêts pour aider



les fédérations à affronter les conséquences de la pandémie. " Nous avons l'argent, puisque dans cette nouvelle FIFA l'argent ne disparaît plus. Il est réinvesti, il va dans le football pour aider le football ", a-t-il insisté.

TOKYO

Entre Bach et Suga, le courant passe déjà

Après les félicitations, l'échange en direct. Thomas Bach, le président du CIO, pourra très bientôt s'entretenir avec Yoshihide Suga, le nouveau Premier ministre japonais (photo ci-dessus). Selon le quotidien anglophone Japan Today, une conversation téléphonique entre les deux hommes est programmée pour cette semaine prochaine. Elle pourrait se tenir dans la journée du mercredi 23 septembre.

A dix mois et une poignée de jours de l'ouverture présumée des Jeux de Tokyo (23 juillet au 8 août 2021), les deux hommes partagent la même vision de l'événement. L'Allemand et le Japonais croient en la tenue des Jeux. Pour l'un comme pour l'autre, leur annulation serait une catastrophe.

Dans l'attente d'un premier

échange téléphonique, Thomas Bach et Yoshihide Suga se sont " parlés " cette semaine via un intermédiaire. Pas le moindre. Yoshiro Mori, le président du comité d'organisation des Jeux de Tokyo, lui-même passé en son temps par la case Premier ministre (5 avril 2000 au 26 avril 2001), a appelé le président du CIO à Lausanne.

Le dirigeant japonais l'a expliqué jeudi 17 septembre depuis son bureau du comité d'organisation: l'objet de son appel était de transmettre à Thomas Bach un message du nouveau Premier ministre japonais. Un message où Yoshihide Suga exprimait être " fortement en faveur " des Jeux de Tokyo l'an prochain.

Thomas Bach n'en attendait pas moins. Mais ces quelques mots du nouvel homme fort du Japon, censé conduire le pays au cours des dix



mois avant l'ouverture des Jeux, a mis le président du CIO en joie. " M. Bach était enchanté quand il a entendu cela, a assuré Yoshiro Mori. Il a dit qu'il voulait prendre un vol immédiatement pour venir remercier en personne M. Suga. "

Toujours selon Japan Today, citant Yoshiro Mori, un déplacement officiel de Thomas Bach à Tokyo pourrait être organisé au mois d'octobre, sous réserve que les restric-

tions de voyage imposées par le Japon le permettent.

En attendant, les autorités japonaises continueront à peser de tout leur poids pour permettre l'accueil des Jeux aux dates prévues en 2021. Yoshiro Mori l'a répété à Thomas Bach au cours de son appel téléphonique: le maintien à leur poste des deux ministres les plus directement liés aux Jeux démontre l'appui du gouvernement.

La Russie veut un championnat d'Europe

La Russie lorgne sur les championnats d'Europe de handball. Selon l'agence TASS, la Fédération russe de handball s'apprête à déposer un dossier de candidature pour accueillir le tournoi continental en 2026 ou 2028. La Fédération européenne de handball (EHF) a donné jusqu'au 1er octobre 2020 aux pays intéressés pour se déclarer.

La Russie est toujours sous la menace d'une suspension du mouvement olympique, recommandée par l'Agence mondiale antidopage, mais l'affaire est désormais entre les mains du Tribunal arbitral du sport (TAS). Elle pourrait être interdite de participation aux événements mondiaux, et d'accueil de ces mêmes événements, pour une durée de 4 ans.

Mais cette suspension concerne a priori seulement les compétitions à dimension planétaire. La Russie n'a encore jamais organisé un championnat d'Europe de handball. Elle était candidate pour l'édition 2024 du tournoi féminin, mais elle a été devancée par un trio de pays formé de la Suisse, l'Autriche et la Hongrie.

Plus de 30 pays inscrits pour l'édition 2022

A moins de deux ans de l'échéance, le chemin reste encore long pour les Jeux de la Francophonie 2022 en République démocratique du Congo (RDC). Plusieurs équipements sont à construire ou à rénover à Kinshasa, dont le village des athlètes.

Mais Zeina Mina, la directrice du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), se veut confiante, pour l'édition 2022 comme pour les suivantes. Elle l'a expliqué à RFI: " Je ne suis pas inquiète pour l'avenir des Jeux. C'est un outil qui attire, qui est très important, qui a beaucoup d'impacts sociétaux dans les pays organisateurs. Les Jeux de la Francophonie sont un événement qui mobilise. Aujourd'hui, pour la RDC, en dépit de toutes les difficultés - y compris sanitaires - nous sommes déjà à plus de 30 pays inscrits pour l'édition 2022. Il faut juste véhiculer une bonne image. Il faut parler vraiment de l'essence de ces Jeux, de leur historique et les présenter tels qu'ils le méritent. "

Concernant le programme, Zeina Mina a confirmé qu'il serait a priori identique à celui des derniers Jeux, organisés en Côte d'Ivoire en 2017, avec une reconduction à l'identique des disciplines. Initialement prévus en 2021, les prochains Jeux de la Francophonie ont été reportés d'une année en raison de la crise sanitaire.

Roland-Garros rabaisse sa jauge

Marche arrière pour les organisateurs du prochain tournoi de Roland-Garros (27 septembre au 11 octobre). A quelques jours du début des qualifications, ils sont contraints de réduire à 5 000 personnes la jauge de spectateurs autorisés chaque jour à pénétrer dans l'enceinte parisienne.

Dans un premier temps, il avait été prévu d'accueillir un maximum de 11 500 spectateurs par jour, avec une jauge différente selon les courts. Mais " la situation sanitaire en région Ile-de-France a conduit la Préfecture de Police de Paris à limiter le nombre de spectateurs pouvant accéder au stade Roland-Garros pendant le tournoi ", annonce un communiqué de la Fédération française de tennis (FFT).

A l'origine, trois zones indépendantes avaient été définies afin d'éviter des croisements trop nombreux entre spectateurs : le court Suzanne-Lenglen (5 000 spectateurs), le court central Philippe-Chatrier (5 000), et le court Simonne-Mathieu (1 500).

Dans la nouvelle version, seuls les détenteurs d'un billet pour le court Philippe-Chatrier pourront entrer sur le site. Une fois dans la place, ils seront autorisés à aller sur l'ensemble des courts. " Le tournoi 2020 sera exemplaire pour la promotion du sport, pour son rayonnement et la défense de ses valeurs ", annonce la FFT dans son communiqué.

L'école en mode Covid-19

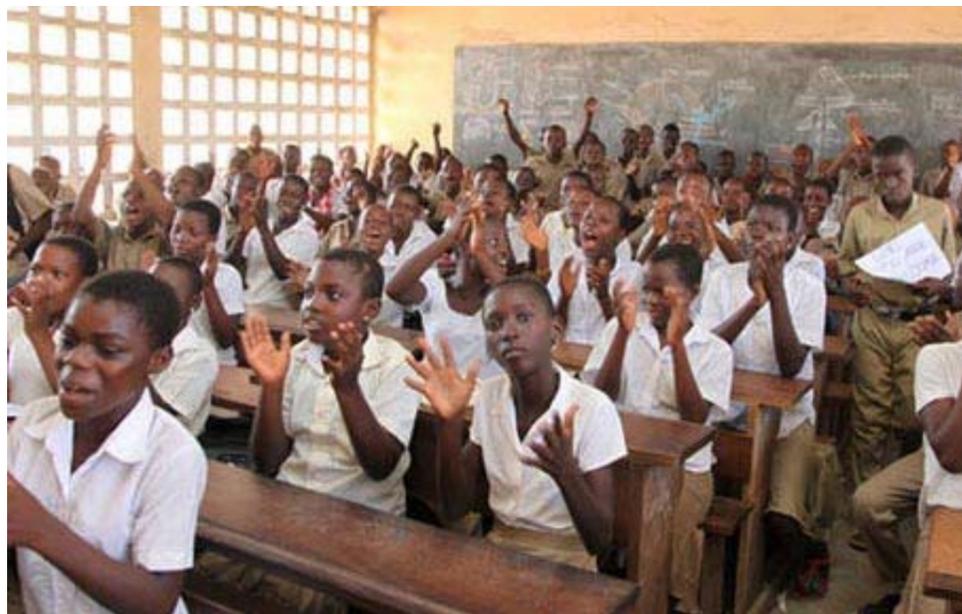
NOUVELLES DISPOSITIONS

En EPS, certaines disciplines considérées à haut risque de contamination sont suspendues jusqu'à nouvel ordre

Late Pater

La rentrée académique 2020-2021 est prévue pour le 26 octobre prochain. Comment peut-on respecter la distanciation dans une petite salle de classe qui contient plus de cent élèves ? Le 11 août 2020, le ministre Affoh Atcha-Dédji envoyait une note circulaire aux directeurs régionaux de l'Éducation, avec en objet «Préparation de la rentrée scolaire 2020-2021», invitant les chefs d'établissement à identifier les difficultés liées aux infrastructures auxquelles sont confrontés leurs établissements respectifs. Le chef d'établissement devrait proposer le mode de fonctionnement des sections de son école (flux unique, double flux ou triple flux) dans le respect de la distanciation sociale dans les sections ou classes sur la base des données suivantes : au plus quinze (15) enfants par salle pour le préscolaire et au plus trente (30) élèves par salle pour le primaire et le secondaire 1 et 2. Il devrait aussi mentionner le nombre de mobiliers et le nombre de salles de classe disponibles dans les écoles. Et ce, au plus tard le lundi 17 août 2020. Ces informations devraient être regroupées en trois catégories : la catégorie 1 pour les établissements qui n'auront aucune difficulté à appliquer la distanciation sociale dans les classes ; la catégorie 2 pour les établissements qui auront quelques difficultés dans l'application de la mesure de distanciation sociale ; et la catégorie 3 pour les établissements à grande difficulté pour la mise en œuvre de la mesure de distanciation sociale.

Après ce travail, on en sait un peu plus par la voix du ministre Atcha-Dédji. Des indices sont donnés par rapport aux dispositions qui se prennent pour une rentrée en mode Covid réussie, surtout au plan de la distanciation. «*Nous avons en temps normal 60 voire 80 élèves ou plus dans les salles, mais aujourd'hui, avec le coronavirus, cela n'est plus possible. C'est ainsi que nous avons demandé aux directeurs régionaux de faire en sorte pour qu'on ait une idée sur les effectifs dans chaque établissement. On prévoit construire, avant la rentrée, des appartements améliorés. Nous confectionnons de nouveaux table-bancs. Cette distanciation sociale est très importante. Nous tenons à ce que l'école reprenne à la prochaine rentrée*», réitère le ministre. On parle de la réduction des effectifs dans chaque classe pour avoir au maximum 30 élèves par



Ces effectifs pléthoriques ne sont plus admis avec le Covid-19

classe ; la construction de nouvelles salles de classe ; la fabrication de table-bancs ; des flux (rotations) pour assurer les cours les matins et les après-midis ; des dispositifs de lavage des mains disponibles partout ; des semaines de cours étendues du lundi au samedi, y compris les mercredi après-midis qui sont traditionnellement libres pour les élèves dans le système éducatif na-

tional. À l'augmentation des charges de travail, on doit aussi s'attendre à ce que les enseignants, déjà insuffisants, réclament fortement la contrepartie financière. Surtout qu'il n'y a pas le temps d'en recruter avant le 26 août.

Avec l'espoir que tout sera mis en place avant la dernière semaine des vacances. À cette date, projette-t-on, une gigantesque campagne de sensibilisation sera

organisée à l'endroit des élèves. «*Nous avons prévu des émissions radio, des affiches, des flyers pour sensibiliser les apprenants, les préparer pour cette rentrée*», a affirmé le ministre.

Une commission ad hoc continue d'y travailler.

Cas des cours d'éducation physique et sportive (EPS)

Le cadre de concertation et de réflexion sur les mesures à ob-

server dans l'organisation et la conduite des cours d'EPS au sein des établissements scolaires dès l'année 2020-2021 rappelle d'abord le respect strict des dispositions générales et protocoles sanitaires : se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ; porter obligatoirement un cache-nez avant et après les cours d'EPS ; respecter la distanciation sociale de plus d'un mètre ; tousser ou éternuer dans un mouchoir ou dans le pli du coude ; encourager les apprenants à avoir leurs effets personnels et à en prendre soin (bouteille d'eau et petit flacon de gel hydro-alcoolique) ; interdire formellement aux apprenants de se serrer les mains et de s'embrasser. Les enseignants, eux, sont invités à rappeler les gestes barrières à chaque séance et doivent veiller sur l'état de santé des apprenants avant, pendant et après chaque séance d'EPS afin de le signaler à qui de droit pour une prise en charge.

Ensuite, des dispositions particulières sont définies et touchent les disciplines retenues, l'enseignement théorique de l'EPS et la

méthode de travail. **Disciplines retenues** : la course de vitesse, le saut en longueur, le saut en hauteur, le triple saut, la gymnastique au sol. Les disciplines considérées à haut risque de contamination à savoir le grimper à la corde, le lancer de poids, la course de résistance et les sports collectifs sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Des réflexions se mènent afin que les cours théoriques d'EPS soient introduits et institués en salle. De même, un plateau de travail visiblement matérialisé avec respect de la distanciation enseignant-élèves et élève-élève est adopté pour chaque enseignant d'EPS durant le déroulement de sa séance pratique.

Ici aussi, il faudra faire avec le besoin en personnel enseignants d'éducation physique et sportive. Au même moment, le cadre de concertation et de réflexion recommande une étude sur l'évaluation et le financement des coûts supplémentaires dus aux examens théoriques des disciplines à enseigner les jours à venir et les mécanismes de leur mise en œuvre.

Au nom du PND, selon la Banque mondiale

«Il est essentiel de s'attaquer aux contraintes limitant le développement du secteur privé»

Jean AFOLABI

Dans son dernier rapport qui a scruté l'économie togolaise sous le choc de la pandémie au nouveau coronavirus (Covid-19), la Banque mondiale est formelle : il est plus que nécessaire de favoriser le développement du secteur privé afin de garantir la viabilité budgétaire sans compromettre la croissance économique. Et bien que les investissements privés aient connu une augmentation constante au cours de la dernière décennie, ils sont **bien inférieurs** aux niveaux nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le Plan National de Développement (PND) 2018-2022. En effet, 65% du coût estimatif du PND devra être financé par le secteur privé. Dans cette optique, le scénario optimiste PND suppose une augmentation annuelle de l'investissement privé de 17% sur la période 2018-2022 alors qu'il n'a augmenté que de 11% par an entre 2010 et 2018. Par ailleurs, cette dynamique positive sera vraisemblablement ralentie par la pandémie de la COVID-19. Par conséquent, il est essentiel de s'attaquer aux **contraintes** limitant le développement

du secteur privé afin de répondre aux besoins de financements nécessaires à la réalisation du PND.

Et voici les obstacles. La liste non exhaustive renvoie au manque de personnel qualifié, déficit infrastructurel notamment dans le secteur de l'énergie, poids de la fiscalité, compétition déloyale du secteur informel et contraintes liées à l'accès au financement. Environ 42,2 % des entreprises recensées considèrent le poids de la fiscalité comme un frein à la production et l'expansion des activités. La seconde contrainte évoquée est celle de l'accès au financement qui reflète aussi bien les difficultés d'accès au crédit que le coût auquel les prêts sont contractés. La concurrence déloyale qui peut venir principalement d'acteurs qui évoluent dans le secteur informel, des abus de position de monopole ou encore des activités de contrebande est aussi mentionnée. Le déficit quantitatif et qualitatif en infrastructures et services dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications sont également un frein à l'expansion du secteur privé productif.

Le cadre fiscal du Togo a été substantiellement réformé au cours des trois dernières années,

mais des défis majeurs sont à relever pour pleinement jouer en faveur de l'investissement et de la croissance des entreprises. L'étude récente de la Banque mondiale sur la mobilisation des recettes fiscales au Togo et la récente évaluation TADAT (Outil Diagnostique d'Évaluation de l'Administration Fiscale) relèvent deux principales insuffisances au système fiscal togolais : (i) la concentration des recettes sur un faible nombre de contribuables ; (ii) le processus de règlement de l'impôt connaît des lourdeurs et la valeur à payer est relativement élevée.

L'inégale répartition de la charge fiscale et la complexité fiscale pèsent sur l'activité des entreprises, augmentent le risque de fraude et le coût de mise en conformité des contribuables. L'étude de la Banque mondiale révèle que, en 2017, les 5 premiers impôts en recettes représentaient 88,5% des recettes. Par ailleurs, entre 66% et 96% des recettes des trois impôts majeurs (l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la taxe sur la valeur ajoutée) sont concentrées sur le décile supérieur des plus gros contribuables. Par ailleurs, cer-

tains impôts majeurs, par accumulation de réformes et d'ajouts successifs non suivis de refontes générales sont devenus difficiles à appliquer. C'est notamment le cas de l'IRPP, avec de nombreux abattements et déductions, et de la TVA, dont les exonérations sont autant de «trous» générant une complexité coûteuse affectant la neutralité et l'efficacité de cet impôt.

Le processus de règlement des impôts reste entaché de lourdeurs. Bien que des efforts non négligeables sont consentis (notamment au travers de la digitalisation du paiement de l'impôt), en comparaison au Rwanda qui est un pays leader en Afrique du point de vue de l'amélioration du climat des affaires, le processus de paiement et la charge de l'impôt restent lourds. Dans le but de réduire la forte concentration des impôts sur un nombre limité de contribuables et réduire les coûts administratifs relatifs à la déclaration et au paiement de l'impôt, des réformes ont été entamées dans le sens de la digitalisation, la simplification et de l'élargissement de l'assiette fiscale. Le renforcement de la digitalisation de l'administration fiscale, l'optimisation du potentiel de l'impôt foncier et l'identification et la formali-

sation des opérateurs économiques du secteur informel devraient constituer les axes clés de l'agenda de réforme post-COVID-19. La déclaration et le paiement électronique de l'impôt pourraient s'étendre aux entreprises de petite taille tandis que les fonctions de contrôle fiscal, gestion du contentieux et des restes à recouvrer devraient être automatisés. La finalisation de la mise en place du cadastre fiscal est une réforme indispensable à l'amélioration de la collecte de la taxe foncière tandis que l'élargissement de la base fiscale est tributaire de la formalisation des opérateurs économiques du secteur informel.

Récemment, la performance du Togo en matière d'investissement privé est supérieure à celle de la moyenne de l'UEMOA (11,4% pour le Togo). Le secteur privé au Togo est dominé par des entreprises exerçant essentiellement dans le secteur informel, à 85,5%. En termes de structure, le secteur privé est constitué principalement d'entreprises de petite taille, relativement jeunes et opérant principalement dans le secteur tertiaire. Peu d'entreprises ont à leur tête des femmes et sont exportatrices.

Pour atténuer les effets de Covid19

La Chine proche des personnes handicapées près de 60 millions FCFA en dons vivres et non vivres à la FETAPH

Etonam Sossou

Le coronavirus a depuis le mois de mars ralenti les activités économiques et entraîné une chute du pouvoir d'achat des populations to-

golaises. Les plus affectés par cette crise sont les togolais vulnérables dont les personnes en situation de handicap. Ces dernières réunies au sein de la Fédération togolaise des associations des personnes

handicapées (FETAPH), ont reçu le 18 juillet à Lomé, un don en vivres et non vivres de la Chine. Estimé à environ 60 millions de FCFA, ce don composé de maïs, tomates en boîte, riz... va permettre aux



collaboration avec d'autres structures pour que la coopération franco-chinoise puisse apporter plus de bénéfices aux togolais » a précisé l'Ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong.

Monsieur Stanislas Bléba, Secrétaire Général du ministère de l'action sociale, tout en réitérant les remerciements du gouvernement à la Chine, a qualifié de salutaire ces multiples appuis aux couches défavorables.

En effet, La Chine est toujours engagée aux côtés du gouvernement togolais depuis le début de l'épidémie, via des appuis multiformes. Des matériaux tels que des masques de protection, kits de dépistage, respirateurs et thermoflash ont été offerts au Togo par son partenaire chinois. Outre ces soutiens en matériels médicaux et en renforcement de capacité sanitaire, l'Ambassade de Chine au Togo vient aussi en aide aux couches défavorisées.

Insertion professionnelle

Le long chemin des jeunes vers l'emploi

(suite de la page 4)

cultés à trouver un emploi, nombre d'entre eux ne baissent cependant pas les bras. En effet, ils sont de plus en plus nombreux à se prendre en main et à créer leurs propres affaires. Chéríta T., est l'une de ceux-là.

Elle a 25 ans et forme déjà des stagiaires aux métiers de la coiffure et de l'esthétique. « J'ai quitté l'école à 18 ans, en classe de troisième, parce que je n'avancerais pas. J'ai préféré embrasser un métier. Comme mes parents étaient trop pauvres pour me payer une formation, j'ai appris sur le tas », confie la jeune femme. Au bout d'un an d'apprentissage, elle commence à coiffer et à faire des soins aux dames du voisinage, dans sa chambre. Certaines délaissent ainsi les salons huppés de la capitale et paient plus chères ses modestes prestations, pour l'encourager. Deux ans plus tard, Chéríta T. ouvre un vrai institut de beauté avec ses petites éco-

nomies. Sur les conseils avisés de ses clientes, elle sollicite l'aide d'une ONG et bénéficie d'une formation dans une structure de qualité. Aujourd'hui, elle emploie six personnes et vole de ses propres ailes.

La réussite de Chéríta T. n'est pas un cas isolé. Face au chômage, les jeunes sont deux fois plus nombreux à vouloir se mettre à leurs propres comptes. L'informel représente ainsi un énorme vivier pour eux, tellement il regorge d'opportunités. Olivier N., installé à Togblé, est propriétaire de son taxi depuis un an. « Devenir chef d'entreprise était mon rêve d'enfant. Orphelin à 10 ans, je n'ai pas pu poursuivre mes études qui s'annonçaient pourtant brillantes. Je me suis essayé au petit commerce avant de me lancer dans le transport », avoue-t-il. Pour réaliser son projet, il a pris un taxi à crédit chez un importateur compréhensif. « La voiture coûtait 1.500.000 Frs. Grâce à ma ton-

tine, j'ai avancé 300.000 Frs et j'ai payé le reste en traites pendant deux ans. Aujourd'hui, je suis bien. Depuis un an, j'ai acheté un lopin de terre et j'ai commencé à construire », affirme le taximan, 32 ans. Il ne faut pas se leurrer : le parcours vers l'auto-emploi est difficile pour un jeune sans ressources, avec ou sans diplômes. « On n'a pas de réseau d'information, pas d'équipements, rarement de financements. Il faut souvent partir de rien du tout. La volonté y est cependant et c'est ce qui compte », assure Line A. qui a monté une petite structure de fabrication artisanale de jus de fruits. Sa cible ? Les restaurants. Une vingtaine est enregistrée dans son carnet d'adresses. « Très vite, je me suis retrouvée aussi avec les commandes de particuliers pour les fêtes familiales. D'une certaine de bouteilles que je livrais par semaine, je suis actuellement à 1000. J'ai dû faire appel à deux personnes », estime Line A.

membres et à leurs familles de cette association de soulager un temps soit peu leurs peines. « Les personnes handicapées dans leur grande majorité ont été impactées par l'état d'urgence sanitaire qui a négativement impacté sur les activités économiques. Ce don vient à point nommé, surtout que la Fetaph a des difficultés à répondre aux demandes de ses membres. Nous lançons un appel à d'autres bonnes volontés à emboîter le pas de l'Ambassade de la Chine au Togo, afin de nous aider à venir en aide

aux personnes vivant avec un handicap », a expliqué, Ayassou Komivi, Président du Conseil d'Administration du Fetaph

Ces actions sociales de la Chine en appui aux couches vulnérables de la société togolaise, viennent renforcer la coopération franco-chinoise. « Le geste d'aujourd'hui s'inscrit, à juste titre, dans la continuité des activités en appui aux couches vulnérables de la société togolaise, notamment aux handicapés en cette période de crise sanitaire. L'Ambassade souhaite renforcer la

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°612
de LOTO KADOO du 11 Septembre 2020

La LONATO a procédé Vendredi dernier à son siège au 613^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans la plupart des villes du pays.

Toutefois la ville de LOME, a enregistré un gagnant d'un lot de 1.000.000F CFA remporté auprès de l'opérateur 50144.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°613 de LOTO KADOO du 18 Sept 2020

Numéro de base

85 89 09 67 69

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°168
DE LOTO Sam du 12 Septembre 2020

Le tirage N°169 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 19 Septembre 2020 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, ce sont de nombreux lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs ont été enregistrés dans toutes villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°169 de LOTO SAM du 19 Septembre 2020

Numéro de base

19 35 52 18 39

COMMUNIQUE



La Direction Générale de Loterie Nationale Togolaise informe son aimable clientèle que le tirage au sort de la Tranche Commune Entente 2020, initialement prévu pour le 24 juillet 2020 et reporté en raison de la crise sanitaire liée à la COVID19 se fera le vendredi 25 septembre 2020 à 16h30 TU, à Niamey en République du NIGER.

Les tickets de la TCE 2020, sont toujours en vente et de nombreux gros lots attendent toujours d'être remportés !

Bonne chance à toutes et à toutes !

La Direction Générale



Togocel
Togotelecom

AMBASSADEURS **TOGOCOM**

AMÉ OCÉANE
CODJIA

AUTEURE
PRÉSENTATRICE TV

ABAWOÉ
HUMORISTE

SANTRINOS
RAPHAEL

ARTISTE – AUTEUR
COMPOSITEUR



togocom.tg



@togocom_tg

Service Client : 888 | 119

7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

togocel.tg

t